

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 27

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Anca VORONIN, Alain BOURION, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Cyril GRANGER, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Laurence PIPERS, Valérie MILLON.

Excusés par procuration :

Jean DARDENNE donne procuration à Pascale ETIENNE en date du 18 décembre 2023

Claire MARCHAND donne procuration à Cyril GRANGER en date du 18 décembre 2023

Gilles MONTI donne procuration à Isabelle NEGRIER CHASSAING en date du 19 décembre 2023

Alexandre DOS REIS donne procuration à Fabien DOUCET en date du 19 décembre 2023

Aurore TONNELIER donne procuration à Clément RAVAUD en date du 19 novembre 2023

Absente :

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de séance : Alain BOURION

Objet : Installation de tribunes "container" sur les terrains de sport de grands jeux - Approbation du projet et du plan de financement de l'opération

Délibération 2023 - 108

Présentation de l'opération :

Afin de proposer au public qui fréquente les terrains de sport de grands jeux de la commune, il est projeté d'installer sur chaque site concerné des gradins containers dotés de places assises dans un endroit abrité et solide.

Ainsi, il est imaginé d'installer :

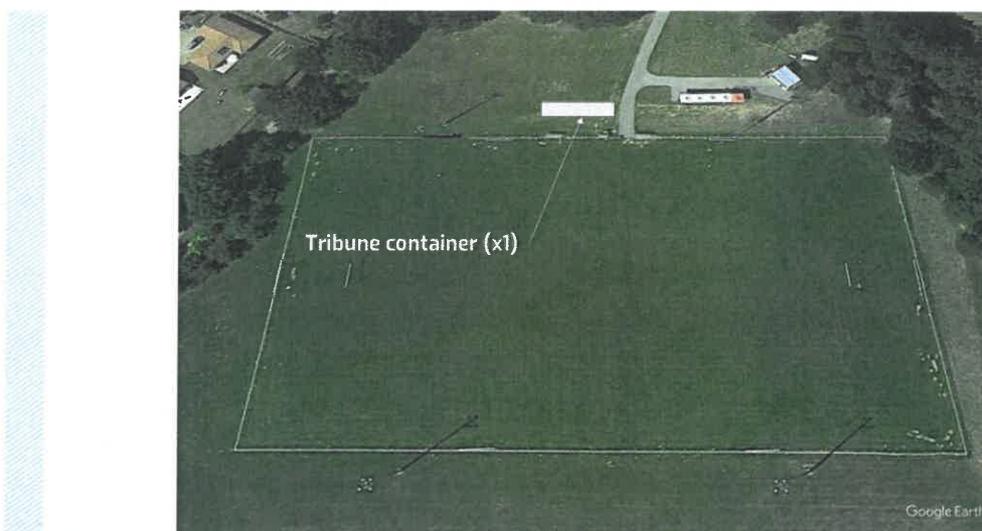
- 1 tribune container au niveau du terrain de rugby de Morpiénas ;
- 1 tribune container au niveau du terrain d'Honneur de Morpiénas ;
- 2 tribunes container au niveau du futur terrain synthétique de Valière.



Ces tribunes seront réalisées à partir de containers maritimes de 40 pieds qui seront transformés pour permettre de disposer d'environ 80 places assises (dont PMR) abritées des intempéries (pluie et vent) ou du soleil.

Ces conteneurs seront installés au bord des différents terrains concernés sur des plots béton à construire pour obtenir une surface plane et de niveau ; par leur faible hauteur, ils se fondent dans le décor. Facilement manipulables à l'aide d'une petite grue, ils pourront être déplacés sur d'autres sites, dans le cas où les besoins de la collectivité viendraient à évoluer.

Ils présentent enfin l'avantage d'être robustes et durables : la structure en acier d'un container maritime élimine le risque de détérioration et d'instabilité du gradin dans le temps.



Ville de Panazol

Terrain de Rugby de Morpiénas



Ville de
PanaZol

Terrain d'Honneur de Morpiénas



Ville de
PanaZol

Terrain synthétique de Valière

Caractéristiques des tribunes container :

- Environ 80 places assises dont 2 pour PMR.
- Container de 40 pieds.
- Dimensions extérieures : 12,19 m x 2,44 m x 2,89 m.
- Dimensions intérieures : 12,04 m x 2,35 m x 2,69 m.
- Surface : 28 m².
- Assises : bancs en bois.

Calendrier prévisionnel d'exécution :

Le planning prévisionnel d'installation de tribunes container sur les terrains de sport de grands jeux est le suivant :

- | | |
|--|----------------------|
| • Consultation des entreprises | janvier-février 2024 |
| • Travaux de génie civil | mars 2024 |
| • Installation de deux gradins à Morpiénas | avril 2024 |
| • Installation de deux gradins à Valière | juillet-août 2024 |

Financement de l'opération :

Sur la base de l'analyse des besoins effectuée ces derniers mois, **l'estimation prévisionnelle des dépenses** nécessaires à l'installation de tribunes container sur les terrains de sport de grands jeux a pu être établie :

- Coût prévisionnel des travaux de modification de containers maritimes en tribunes, de leur transport et de leur installation : **132 884,00 € HT ;**
- Coût prévisionnel des travaux de génie civil : **12 800,00 € HT ;**
- Estimation pour aléas et imprévus (3% environ) : **4 316,00 € HT ;**
- Coût prévisionnel de l'opération toutes dépenses confondues : **150 000,00 € HT.**

À partir de ces éléments, **un plan de financement prévisionnel** détaillant l'ensemble des subventions sollicitées et leur origine a été établi. Ce plan de financement est proposé à l'approbation du Conseil Municipal.

Ainsi, les aides sollicitées seront les suivantes :

- auprès de l'État au titre de la DETR : 60% du coût de l'opération ;
- auprès du Département de la Haute-Vienne : 10% du coût de l'opération.

Délibération :

Il est donc proposé au Conseil Municipal de se prononcer pour :

- valider le coût prévisionnel de ce projet ;
- valider le plan de financement prévisionnel de cette opération ;

DÉLIBÉRATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-21 et L2241-1 ;

VU la délibération en date du 30 novembre 2023 relative à la délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T ;

VU le projet d'installation de tribunes container sur les terrains de sport de grands jeux ;

CONSIDÉRANT le projet d'installation de tribunes container sur les terrains de sport de grands jeux.

CONSIDÉRANT le coût prévisionnel de l'opération toutes dépenses confondues qui s'établit à la somme de **150 000,00 € HT.**

CONSIDÉRANT le plan de financement prévisionnel détaillant ci-après les subventions envisagées et leur origine ;

Plan de financement prévisionnel :

Nature des recettes	Montant	%
ÉTAT au titre de la DETR	90 000,00 €	60%
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE	15 000,00 €	10%
VILLE DE PANAZOL	45 000,00 €	30%
Coût total	150 000,00 €	100%

CONSIDÉRANT la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé ; le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

DÉCIDE

- **D'approuver** le contenu du projet et le coût prévisionnel de l'opération estimé à 150 000 € HT pour l'installation de tribunes container sur les terrains de sport de grands jeux ;
- **D'approuver** le plan de financement prévisionnel relatif à cette opération dont le détail du montant des subventions sollicitées par organisme financeur potentiel est précisé dans le tableau ci-avant.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 20 décembre 2023

Le Maire,



Fabien DOUCET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 22/12/2023

Publié ou notifié

22/12/2023

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB108

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 20/12/2023

Objet : Installation de tribunes container sur les terrains de sport de grands jeux - -approbation du projet et du plan de financement de l'opération

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Subventions

Date de télétransmission : 22/12/2023

Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : DÉLIBÉRATION 108 - Installation de tribunes container sur les terrains de sport de grands jeux .pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20231220-DELIB108-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 22/12/2023